

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17  
Nombre de présents : 09  
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre le 13 mars à 18h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.  
Date de la convocation : 08 mars 2024

**PRÉSENTS :** MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, , MARAIS Sébastien, Mme BAZIL Marine, CHAUVEAU Caroline.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à M. COQUELIN André  
Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien  
Mme JARRY Alice donne pouvoir à Mme CHAUVEAU Caroline  
M. THURNE Dominique donne pouvoir à M. MARAIS Sébastien  
M. LOR Jean-Michel  
Mme MARECHAL Laëtitia  
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

**ABSENT :** M. RIMBAULT Maxime

M. MARGOUT Gérard a été élu secrétaire de la séance.

### OBJET : Attribution de subventions aux associations et autres organismes sur le budget 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2024 aux associations et autres organismes.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide** d'attribuer les subventions suivantes :

EGAL FOOT	3 000,00 €
Chorale Clé des Chants	200,00 €
UNC	220,00 €
Fanfare	600,00 €
Chasse	300,00 €
Ecole deMusique	510,00 €

- **Prévoit** les crédits aux comptes 65748 du budget principal 2024

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
André COQUELIN**

  
Copie électronique emise par : André  
Coquelin  
Date de signature : 15/03/2024  
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la télétransmission  
En Sous-Préfecture le  
Publié et/ou notifié le 18 MARS 2024